

Récriminations contre M. de Verdière
Le 3 avril 1772, M. de Courcy au ministre

Un document du Service Historique de la Défense, département Marine, à Brest. Ms.94, n°24
MM. Verdière et Cossigny quittèrent la colonie sur le vaisseau *le Mars* le 4 avril 1772.¹

N°20.

A l'Isle de France le 3 avril 1772

Monseigneur,

Ne serez-vous point étonné qu'on laisse partir de cette colonie pour aller en France, M. de Verdière, Maréchal de Camp, qui doit au Roi dans cette colonie une somme de 36.603 livres 12 deniers 2 sols, tant pour ce qui lui a été fourni pour ses armements, que pour les besoins de son habitation. Cet officier devait bien davantage, je ne sais quel virement de partie il a fait pour n'être reliquaire que de cette somme.

M. de Verdière, Monseigneur, laisse il est vrai à l'Isle de France une habitation avec des Noirs qui valent plus que la somme qu'il doit au Roi ; mais cette habitation ainsi que tous les biens que dit avoir M. de Verdière, sont grevés des plus fortes dettes de sa part et dettes bien antérieures à celles du Roi. L'aveugle amitié de M. Poivre pour M. de Verdière lui a fait faire dans cette île et à Bourbon des affaires qui ont eu à tous égards des tournures on ne peut pas plus fâcheuses et désagréables pour un officier général. Vous en entendrez parler de façon à en être surpris. Enfin, Monseigneur, pour n'avoir pas voulu me lier d'intérêt avec M. de Verdière, et pour lui avoir parlé en plusieurs occasions, comme l'honneur me le prescrivait, il a cessé de me voir et s'est joint à plusieurs méchants pour être mon ennemi. Je crains si peu de pareilles adversaires que je ne me suis pas donné la peine de leur faire envisager mon mécontentement. Comme je n'aurai que vous pour juge, Monseigneur, je n'ai point la plus petite inquiétude.

Je suis avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Courcy

* * *

¹ Poivre écrit à Le Monnier le 19 juillet 1772 : « Je souhaite bien que les plants et les graines que vous a portés M. de Cossigny, parti sur le vaisseau le *Mars* le 4 avril dernier, vous soient arrivés en bon état ».